

Ville de 37150 BLERE

PROCES - VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2010

Etaient présents : M. FORTIER Georges – Maire, M. CHAUVEL Régis, Mme LE BRIS Joëlle, M. BISSON Marcel, Mme BAROU Françoise, M. GAUTHIER Robert, Mme DUFRAISSE Sylvie, M. REUILLON Jean-Jacques, M. RAFEL Jean-Serge, M. MORELLI Jean-Claude, Mme OMNES Françoise, Mme BABY Claudine, Mme THIBAUT Christine, M. VERDON Richard, Mme PALISSEAU Laetitia, M. DEJUST Jean-François, M. GIRARD Eric, M. PERRAULT Patrick, Mme THOMASSIN Sylvie, Mlle MORISSET Carole, Mme LOISEAU Sandrine, Mme DALAUDIER Nicole, M. BEAUGÉ Henri.

Absents excusés : M. ROBINEAU Jean-Noël, M. CANTIN Christian, Mme BERTHELOT Isabelle, M. OMONT Jean-Claude (pouvoir à Mme DALAUDIER).

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h30 et invite le Conseil à nommer un(e) secrétaire. M. Régis CHAUVEL est nommé secrétaire.

En préambule à la séance du Conseil Municipal, M. le Maire informe l'assemblée sur les observations faites par les services de l'Etat sur le dossier arrêté du P.L.U. et laisse la parole à Monsieur CHAUVEL qui donne lecture d'une note qu'il a rédigée sur ce sujet.

INFOS AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX SUR LE REPORT

Nous venons de recevoir (le 18.02) l'avis des services de l'Etat sur le projet de P.L.U. arrêté.
Notre P.L.U. qui n'est pas remis en cause quant à ses orientations, appelle quelques observations mineures mais aussi des observations plus fondamentales et notamment :

A/ la prise en compte du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

Approuvé le 18 novembre 2009 après l'arrêt de notre P.L.U. le 21 octobre 2009.

Même si nous avons respecté les prescriptions du SCOT en la matière, les services de l'Etat estiment que notre projet ne répond pas complètement aux impératifs de la Directive Européenne sur l'eau, à ceux du SDAGE et à ceux du SCOT sur l'aspect ressource en eau potable.

Il nous faut donc retravailler cet aspect.

B/ Sur le développement économique .

Le projet du P.L.U. prévoit de réserver 75 hectares dédiés à la zone d'activités de Sublaines. Les services de l'Etat estiment que cette superficie n'est pas étayée par de véritables besoins et ne s'accompagne pas d'une évaluation suffisante des impacts sur le site retenu et son environnement, et ses liens avec les zones d'habitat.

Il nous faut donc, là aussi, retravailler cet aspect en liaison avec la Communauté de Communes compétente en matière économique.

C/ Sur la maîtrise du développement urbain, l'utilisation économe des espaces naturels, agricoles et des paysages, et même si nous avons, là encore, respecté les prescriptions du SCOT, les services de l'Etat estiment que ces règles n'apparaissent pas dans les pièces réglementaires du P.L.U.

Pour ces raisons majeures, le Groupe de Travail, réuni exceptionnellement le 19 février, a décidé à l'unanimité, de reporter à une date ultérieure la concertation publique prévue du 24 février au 26 mars 2010, pour permettre de reprendre les points soulevés.

Bien entendu, communication a été transmise :

- au Préfet – par arrêté n° 1228
- au SCOT,
- par lettre à toutes les personnes qui avaient fait des demandes par courrier,
- à la NR . 1 parution a été faite le samedi 20 et 1 autre le lundi 22 février,
- sur le site Internet de la Ville.

Monsieur CHAUVEL précise qu'il rencontrera les services de l'Etat pour s'assurer que les corrections apportées au P.L.U. arrêté par le Conseil Municipal du 21 octobre 2009 sont en cohérence avec tous les documents qui s'imposent à la Collectivité : SDAGE, P.P.R.I., S.C.O.T.T. et préconisations du Grenelle II).

Monsieur le Maire indique qu'il a souhaité l'avis de la commission du P.L.U. avant de suspendre l'enquête publique qui devait débiter ce mercredi 24 février au matin.

Cette réunion d'urgence a eu lieu vendredi 19 février 2010. L'ensemble de la commission était d'accord sur la procédure. Il précise qu'il a contacté M. BEAUGÉ (membre de la commission et représentant la minorité) absent de Bléré à cette date, pour avoir également son avis.

POINT I – COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE DU 27/01/2010

Sans observation, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

POINT II – COMPTES-RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS

① COMMISSION INFORMATION - COMMUNICATION DU 1^{ER} FEVRIER 2010

Ordre du jour : Préparation budget 2010

- ✚ Remplacement du panneau lumineux
Après étude et explications techniques, la commission propose de retenir le modèle LUMIPLAN (1440X1670) pour un montant de 13186 €
- ✚ Ecran d'information :
Etude d'un écran d'information interactif qui serait placé dans l'entrée de la mairie. Les membres de la commission préféreraient que cet écran soit placé à l'extérieur de la mairie afin d'être accessible plus facilement. Le prix d'un appareil à placer à l'extérieur sera demandé.
- ✚ Les membres de la commission souhaitent que notre site internet soit « rénové et amélioré ». Le prestataire qui a conçu le site ayant rendez-vous le 8 février avec la commission information de la CCBVC dirigée par F. Barou, la question sera posée à cette occasion.
- ✚ Bulletin annuel : une demande de renseignements sera faite auprès d'un fournisseur local pour étudier la possibilité de le faire imprimer dans la région pour 2011.

* A propos de l'écran d'information extérieur, M. le Maire dit qu'il est préférable de surseoir à une décision pour le moment.

* M. DEJUST dit que l'idée d'une information à l'extérieur est plutôt bonne.

***** Accord du conseil municipal à l'unanimité.**

② COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET SPORTIVES

REUNION DU 4 Février 2010

AFFAIRES SCOLAIRES

.../...

Ecole Maternelle Jeanne Lecourt

- Rentrée 2010 : Carte scolaire : une ouverture de classe n'est pas prévue à la rentrée ; des courriers ont été adressés à l'Inspection Académique par le Directeur de l'école et par la Mairie puisque 151 enfants sont recensés actuellement.
- Budget investissement : 2000 € sont sollicités par la commission pour répondre à l'achat de divers mobiliers.

Ecole Élémentaire Balzac

- Rentrée 2010 : Carte scolaire : une fermeture de classe est confirmée puisque 3 classes de CM2 soit 65 élèves partent en 6^{ème} et 53 élèves de maternelle rentrent en CP. Les effectifs seront de 269 + 12 CLIS soit une moyenne de 24.50 hors CLIS.
- Spectacle intervenant musique : une représentation aux parents est prévue les 09 et 11 mars 2010 à la MJC.
- Budget investissement : 2000 € sont sollicités pour répondre à l'achat de divers mobiliers dont l'achat de banquettes pour la bibliothèque.

Les 2 écoles

- Budget fonctionnement : aucune augmentation n'est demandée et le calcul se fera au prorata du nombre d'élèves. Pour la maternelle, 400 € sont ajoutés à celui-ci pour compenser l'augmentation du coût de l'encre liée aux nouvelles imprimantes.

Cantine scolaire

- L'association étant en cours de dissolution, les dettes 2008/2009 vont être suivies par la mairie ; des relances ont été faites et 3 dossiers ont été pris en charge par le CCAS soit 576 €.
- Surveillance restaurant scolaire et cour de l'école : Certains enfants du primaire ayant un mauvais comportement, un cahier de surveillance a été mis en place afin que le personnel puisse noter tous les incidents. Toute attitude répréhensible sera sanctionnée comme le prévoit le règlement. Le recrutement d'une personne pour la surveillance pendant 1 heure dans la cour est programmé.
- Règlement restaurant scolaire : certains points ont été évoqués (absence d'un enseignant non remplacé, pas de transport scolaire suite à intempérie, enfant malade 4 jours consécutifs mais ne mangeant que 3 jours à la cantine...) ; une réflexion est demandée à chaque membre de la commission pour l'élaboration du futur règlement.
- La consultation pour la nouvelle mise en marché du restaurant scolaire sera faite en mars.

* A propos de la cantine, M. le Maire signale le comportement difficile d'un enfant. Une réunion entre la direction de l'école et la famille est envisagée. L'exclusion dans des cas difficiles à gérer, pourrait être envisagée.

✚ En ce qui concerne le suivi de la cantine, Mme DUFRAISSE annonce qu'une commission extra-municipale va être mise en place.

AFFAIRES SPORTIVES

Association Bléré-Val de Cher Hand-ball :

Suite à la démission d'une grande majorité des membres du Conseil d'administration et de son Président, une Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée le 15 janvier 2010 ; 11 membres ont été élus. Laurent Vérité a été réélu Président.

Union Sportive Bléré-Val de Cher :

La première Assemblée Générale a eu lieu le 22 janvier 2010 avec une bonne représentation des clubs sportifs. Toutes les sections sont devenues associations. 2 associations sur les 10 ont décidé de quitter l'union (Karaté et Gym volontaire) à notre grand regret.

***** Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.**

③ COMMISSION D'URBANISME du Mercredi 10 février 2010

PC = Permis de
construireDP = Déclaration
Préalable

CLE	PETITONNAIRE	NATURE DE LA DEMANDE	ADRESSE DES TRAVAUX	SECTION PARCELLAIRE	Zone du POS	AVIS DE LA COMMISSION
PC	PLAQUET SYLVAIN HEINTZ CLAUDIA	MAISON HABITATION	LES BINETTERIES	ZV 808 811 812 813	UD	Favorable
PC	JOERGER CHRISTOPHE HARAN NATHALIE	MAISON HABITATION	ROUTE DE CIGOGNE	ZX 351, 353, 355	NB	Favorable
PC	GUILLOM MARIE JOSEPH	VERANDA	2 IMPASSE DES OUCHES	YS 90 45	NB	Sous réserve du respect des règles du POS
DP	ERDF URE BL TOURAINE	POSTE DE DISTRIBUT. PUBLIQUE	RUE DE GIMONT	YH 194	UB	ACCORD
DP	BEGUIN JOEL	RAVALEMENT	10 VALLEE DE FONTENAY	YD 1 - 135	NB	ACCORD
DP	FOSSIER FREDERIC	PISCINE	2 ROUTE DU VAU	ZV 218, 659, 748	NB	ACCORD
DP	BRIAIS ROBERT PAR GEOPLUS	LOTISSEMENT 1 LOT	17 ROUTE DE CIGOGNE	ZX 320 324 326	NB	Favorable
DP	BERLU ANDRE ET CHRISTIANE	MODIFICATION OUVERTURES	6 RUE DUNANT	AB 78	UA a i	Favorable s/réserve avis ABF
DP	PICHONNEAU FRANÇOIS BRIGITTE	EXTENSION GARAGE	22 AVENUE DELAUNAY	AC 324	UB a S	Favorable s/réserve avis ABF
DP	PESCHER PASCAL	REPLAC. PORTE ENTREE	19 RUE GAMBETTA	AD 43	UA	Favorable
DP	BERLU ANDRE ET CHRISTIANE	EXTENSION HABITATION	6 RUE DUNANT	AB 78	UA a i	Favorable s/réserve avis ABF
CLE	PETITIONNAIRE	NATURE DE LA DEMANDE	ADRESSE DU BIEN	SECTION PARCELLAIRE	Zone du POS	Avis de la commission
CU A	ETUDE NURET	INFORMATIF	6 RUE HENRI DUNANT	AB 78	UA a i	Informé
CU A	ETUDE NURET	INFORMATIF	12 RUE DU 8 MAI	AC 163	UA b i	Informé
CU A	ETUDE NURET	INFORMATIF	4 RUE DESCARTES	AE 291, 292	UA	Informé
CU A	ETUDE VIOT DURAND TOURS	INFORMATIF	32 RUE DE GIMONT	AD 884	UB	Informé
CU A	ETUDE NURET	INFORMATIF	6 RUE HENRI DUNANT	AB 416	UA A I	Informé
CU A	ETUDE MODOT	INFORMATIF	20 RUE DE MALETRENNE	ZL 708, 730, 731	UB c et NC	Informé
CU A	ETUDE PASQUIER TOURS	INFORMATIF	15 RUE DES DEPORTES	AB 171	UA i	Informé
CU A	ETUDE MODOT	INFORMATIF	14 QUAI BELLEVUE	AB 408	UA a i	Informé
CU A	ETUDE NURET	INFORMATIF	LA VASSELIERE	ZL 894, 126	1 NA s	Informé
CU A	ETUDE NURET	INFORMATIF	1, 3, rue des Regains	AB 320, 234, 233	UA a i	Informé
CU B	GEOPLUS DEPOND	OPERATIONNEL	6 RUE DE LUZILLE	ZL 384, 490, 1075	UB a	Avis favorable

CU A	ETUDE DELPECH	INFORMATIF	14 PLACE CH. BIDAULT	AC 496	UA a i	Informé
CU A	ETUDE MODOT	INFORMATIF	LA BARBOTTIERE	ZV 401	NC	Informé
CU A	ETUDE NURET	INFORMATIF	LA ROCHE	ZX 353, 355, 351	NB	Informé
CU A	ETUDE JOUAN ROUZIERES	INFORMATIF	20 RUE DU GL DE GAULLE	AE 231	UA	Informé
CU A	ETUDE NURET	INFORMATIF	22 RUE DE LOCHES	AC 385	UA	Informé
CU A	ETUDE NURET	INFORMATIF	27, 29, RUE FONTAINE ST MARTIN	ZH 230, 231, 495	UB b NC	Informé
CU A	ETUDE NURET	INFORMATIF	4 RUE DES JONQUILLES	AE 553 554	UB	Informé
CU A	ETUDE NURET	INFORMATIF	30 RUE CHARLES SIMON	AD 573 576	UB	Informé
CU A	ETUDE NURET	INFORMATIF	6 RUE DE LA VARENNE	ZL 112	UB a S	Informé

✚ **Le compte-rendu est adopté à l'unanimité** en précisant que M. MORELLI et Mme THOMASSIN étaient présents à la commission et non absents comme le précisait le compte-rendu.

BILAN URBANISME 2008 - 2009

	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Certificats d'urbanisme (A et B)	58 (19 « B » instruction DDE) (39 « A » Instruction Mairie) *	113 (7 « b » instruction DDE) (106 « a » Instruction Mairie)
Permis de construire de Maison d'habitation	16	4
Permis de démolir	1	2
Déclarations Préalables	84 (66 instructions Mairie) *	101 (96 instructions mairie)
Permis divers: dont IGH Promotion (61 logements) ** Constrc. 5 box artisanaux, Pier Hexagone (15 logements)**	31 (2 instructions Mairie) *	26 (classe Jeanne d'Arc, 2 dossiers bureaux Thiercelin)
Permis de lotir ou d'aménager	1 Parking rue Neuve	0
<u>Nombre de dossiers traités :</u>	191 + 14.4 % en 2008/2007	246 + 28.8 % en 2009 / 2008

* Conséquences de la réforme du 1^{er} octobre 2007 ** Non réalisés fin 2009

BILAN URBANISME COMPARATIF

Années	Renseignements d'urbanisme R.U.	Certificats d'urbanisme	Permis de construire maison d'habitation	Permis de démolir	Déclaration de Travaux ou D.P.	Permis divers	Permis de lotir Ou aménager	Nombre de dossiers traités	Evolution
2001	X	73	30	2	62	46	2	215	14,36%
2002	X	18	37 + (19 locatifs)	2	78	32	0	167	-22,33%
2003	X	24	28 + (4 locatifs)	2	92	29	0	175	4,79%

2004	X	34	34 +(24 locatifs)	5	98	47	1	219	25,14%
2005	112	19	11 +(50 locatifs)	5	88	45	1	169	- 22.83 %
2006	116	30	17 +(63 locatifs)	6	85	42	1	185	+ 7.10 %
2007	125	29	14	5	87	32	0	167	- 7.8 %
2008	91	58	16	1	84	31	1	191	+14.4 %
2009	11	113	4	2	101	26	0	246	+ 28.8 %
		398	195	30	775	330	6	1730	

BILAN DES LOGEMENTS VAL TOURAINE HABITAT 2009

ATTRIBUTIONS (Entrées + mutations)						
MOIS	T I bis	T II	T III	T IV	T V	TOTAL
JANVIER		3		1		4
FEVRIER	1		4	2		7
MARS		1				1
AVRIL		1		1		2
MAI		1	1	2	1	5
JUIN	1	5	5			11
JUILLET		3	3	2		8
AOUT		1	1	1		3
SEPTEMBRE	1	1	2			4
OCTOBRE		1	1	1		3
NOVEMBRE		3	3	2		8
DECEMBRE	1		1			2
TOTAL	4	20	21	12	1	58

REPARTITION des attributions par contingent	
Pref fonct.	1
Mairie	43
CIL	5
Conseil Général	1
Préfecture	6
VTH	2

111 DEMANDES DE LOGEMENT

au : 05.02.2010

TYPE DE LOGEMENT	DEMANDES	MUTATIONS
F I BIS	1	0
F II	18	7
F III	28	15
F IV	13	20
F V	9	0
TOTAL	69	42

⑥ COMMISSION CIRCULATION DU 22 FEVRIER 2010

Ordre du jour :

☀ **Budget 2010** : les membres de la commission souhaitent prévoir une somme de 25 000 € (nécessité de réaménagement de certaines rues afin de se mettre en conformité avec la réglementation concernant le double sens cycliste dans les voies à sens uniques. Achat de panneaux afin de compléter et d'améliorer la signalisation. Réfection de la signalisation horizontale ...)

☀ Quel stationnement sur le nouveau parking rue Belle ?

☀ Remise en service de la zone bleue ?

Les membres de la commission, après avoir longuement échangé sur le sujet, souhaitent garder un mode de réglementation unique en matière de stationnement, et privilégient la zone bleue dans l'ensemble de l'hypercentre (suppression des horodateurs). L'arrivée d'un nouveau policier municipal devrait permettre de surveiller le respect des horaires.

Les parkings de la piscine, du quai Bellevue (bord du Cher et sous les platanes), de la rue des regains, de la place Balzac, de la mairie et de la gendarmerie seraient en stationnement non réglementé.

La signalisation des parkings sera renforcée.

☀ Demandes des comités de quartiers

🌿 Quartiers **C**

- ◆ Places de stationnement avenue du 11 Novembre : les membres de la commission préfèrent privilégier la sécurité des piétons et cyclistes, compte tenu que tous les riverains des 2 avenues disposent de cours facilement accessibles pour le stationnement des véhicules de leurs visiteurs.
- ◆ Proposition d'une priorité à droite rue de la Grange, angle rue de la Taille St Julien.
- ◆ Marquage de places de stationnement en quinconce rue de la Taille St Julien

Pour essayer de limiter la vitesse. (Les membres de la commission s'étonnent de cette demande car cette rue n'est fréquentée que par les riverains...)

🌿 Quartier **D**

- ◆ Bilan des aménagements rue de la Vasselière : les aménagements avaient été réalisés provisoirement (essai de plusieurs mois) avant d'être validés par l'ensemble des riverains invités à une réunion.

Pose d'un miroir à l'angle de la rue de la Varenne et la rue du Clos Ferrand et marquage du stationnement rue de la Varenne : l'ensemble de ce quartier fera l'objet d'une étude plus approfondie.

🌿 Quartier **E**

- ◆ Proposition d'aménagement pour la rue de Maletrenne (compte tenu de la simplicité de ces aménagements, des essais peuvent être réalisés rapidement, hormis l'élargissement du pont qui fera l'objet d'un chiffrage)

🌿 Quartier **F**

- ◆ Demande de ralentisseurs rue des Canaux : les membres de la commission n'y sont pas favorables même s'ils comprennent les problèmes. De plus, M. Bisson fait part des difficultés rencontrées avec les écoulements d'eau de ruissellement, qui devraient entraîner des travaux lourds à réaliser.

- ◆ Sens unique rue du 18 Juin : entre la rue Paul-Louis Courier et la rue du Grand Jardin
Et problème de stationnement gênant à l'entrée de la rue du 18 juin et sur les trottoirs: une visite sur place s'impose et sera réalisée dès que le policier aura terminé le recensement.

- ◆ Problème de confusion nom « rue de Tours » et « route de Tours » (résultats enquête) : une réunion sera organisée avec les riverains pour commenter le résultat de l'enquête et voir les décisions à prendre (le responsable de la distribution du courrier de la Poste sera invité).

- ◆ Mise en place d'une priorité à droite sur le chemin Blanc angle rue Croix de Beauchêne)

◆

.../...

- Quartier **G** - Pose de panneaux limitation de vitesse ou rappel
- Quartier **H** - Idem quartier G - Pour ces 2 quartiers, le policier municipal se rendra sur place.

Questions diverses :

- ◆ Stationnement rue St Julien : le policier municipal se rendra sur place
- ◆ Suite à la remarque de l'Adjudant Chef de la gendarmerie concernant la difficulté de sortie de la voie venant de la rue Buttement et entrant rue Gambetta, les membres de la commission acceptent le déplacement de la balise de priorité vers la rue Gambetta, c'est-à-dire que les véhicules venant de l'avenue Delaunay et de l'Europe devront ralentir et laisser la priorité aux véhicules venant de la rue Buttement.

* Un débat a eu lieu sur la zone bleue et la question est mise au vote, à savoir :
- rétablissement de la zone bleue et suppression des horodateurs - Vote : 15 pour
Cette décision est adoptée à la majorité des votes exprimés.

POINT III : **POINTS FINANCIERS :**

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2009 – COMMUNE / SERVICE EAU / SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2009 de la Commune, du service eau et du service assainissement.

COMMUNE :

I SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total dépenses :	3 531 501,57
Total recettes :	4 341 569,78
Résultat de fonctionnement 2009 :	810 068,21
Excédent de fonctionnement 2008 reporté :	531 448,13
Résultat global 2009 :	1 341 516,34

II SECTION D'INVESTISSEMENT

Total dépenses :	1 902 408,16
Total recettes :	1 500 678,40
Résultat d'investissement 2009 :	-401 729,76
Déficit d'investissement 2008 reporté :	-423 650,46
	-825 380,22
Restes à réaliser / dépenses :	920 664,00
Restes à réaliser / recettes :	1 035 350,00
Solde des restes à réaliser :	114 686,00
Résultat global 2009 :	-710 694,22

III AFFECTATION DU RESULTAT

1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (section d'investissement)	710 694,22 €
002	Excédent reporté en fonctionnement	630 822,12 €
	Résultat association foncière à intégrer au BP 2010	224,69 €

EAU :

I SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total dépenses :	125 801,19
Total recettes :	242 079,32
Résultat de fonctionnement 2009 :	116 278,13
Excédent de fonctionnement 2008 reporté :	106 926,80
Résultat global 2009 :	223 204,93

II SECTION D'INVESTISSEMENT

Total dépenses :	458 021,70
Total recettes :	306 467,73
Résultat d'investissement 2009 :	-151 553,97
Déficit d'investissement 2008 reporté :	-91 680,45
	-243 234,42
Restes à réaliser / dépenses :	312 000,00
Restes à réaliser / recettes :	400 000,00
Solde des restes à réaliser :	88 000,00
Résultat global 2009 :	-155 234,42

III AFFECTATION DU RESULTAT

1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (section d'investissement)	155 234,42 €
002	Excédent reporté en fonctionnement	67 970,51 €

ASSAINISSEMENT :

I SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total dépenses :	424 243,67
Total recettes :	454 924,20
Résultat de fonctionnement 2009 :	30 680,53
Excédent de fonctionnement 2008 reporté :	139 881,52
Résultat global 2009 :	170 562,05

II SECTION D'INVESTISSEMENT

Total dépenses :	589 980,40
Total recettes :	413 936,13
Résultat d'investissement 2009 :	-176 044,27
Excédent d'investissement 2008 reporté :	269 218,00
	93 173,73

Restes à réaliser / dépenses :	297 750,00
Restes à réaliser / recettes :	100 000,00
Solde des restes à réaliser :	-197 750,00
Résultat global 2009 :	-104 576,27

III AFFECTATION DU RESULTAT

1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (section d'investissement)	104 576,27 €
OO2	Excédent reporté en fonctionnement	65 985,78 €

Après lecture et commentaires, Monsieur le Maire se retire et la présidence est alors confiée à Monsieur GAUTHIER, doyen de l'Assemblée, pour procéder au vote.

Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 4

→ Approbation de chaque compte administratif, à l'unanimité des suffrages exprimés,
→ Affectation des résultats de fonctionnement comme indiqué dans les états ci-dessus

** M. DEJUST donne l'explication de l'abstention du groupe. Ils ne sont pas contre les écritures comptables, mais s'ils étaient en place, ils auraient eu des orientations différentes.*

DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2010

L'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales oblige les communes de 3 500 habitants et plus à tenir un débat d'orientations budgétaires, dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget.

Traditionnellement, la présentation des différents comptes-rendus de commissions est l'occasion de ce débat. La lecture du compte administratif permet également d'introduire un débat sur le budget 2010 : point sur les opérations engagées en 2009 et qui se poursuivent en 2010, informations sur la capacité d'autofinancement des investissements, sur l'état de la dette ou encore la fiscalité.

Le Conseil doit attester de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

** Mme DALAUDIER souligne le changement de calcul dans la cotisation de la Banque Alimentaire, qui augmente.*

** Mme LE BRIS donne des précisions sur le calcul et dit qu'une réflexion est menée au sein du C.C.A.S. et les communes bénéficiant de ce service.*

** M. le Maire dit que certaines opérations d'investissement sont incontournables et seront inscrites au Budget 2010. Il cite la rue de Loches, l'avenue Delaunay et la mise aux normes des écoles.*

Il conclut en disant que le programme d'investissement important conduira sans doute à une augmentation des taux de la fiscalité locale.

** A ce propos, M. BEAUGÉ dit qu'il serait préférable d'augmenter tous les ans, les taux d'impôts, plutôt que d'opter pour une augmentation importante sur un seul exercice.*

** Il pose également la question du devenir de l'ancien garage Peugeot quai Bellevue, dont le projet est de réaliser une extension du Centre Culturel.*

** M. le Maire lui répond que ce projet sera réalisé sous condition de l'obtention d'une subvention des différentes instances publiques.*

- RENOVATION DES COURTS DE TENNIS : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR PRESENTER UN DOSSIER DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL ET AUPRES DE LA C.C.B.V.C.

Les deux courts de tennis extérieurs ont fait l'objet d'une expertise par les organismes habilités à contrôler les installations sportives mises à disposition du public.

Ces deux courts sont très abîmés et doivent faire l'objet d'une réhabilitation complète, sols, drainage et clôture.

Un dossier de subvention a déjà été présenté au titre du contrat de pays. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à présenter également ce dossier au Conseil Général et à la C.C.B.V.C. dans le cadre de l'article 2 – alinéa 10 des nouveaux statuts.

**** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à présenter le dossier auprès de toutes les instances susceptibles d'intervenir dans l'opération : Contrat de Pays, Conseil Général et C.C.B.V.C. (dans le cadre de ses nouvelles compétences).***

POINT IV : CLASSEMENT DE CHEMINS RURAUX EN VOIRIES COMMUNALES

Dans le cadre de la mise à jour du tableau des voiries communales, une enquête publique s'est déroulée du 11 au 25 janvier 2010.

Le commissaire - enquêteur a remis son rapport. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur ce classement et les conclusions du commissaire - enquêteur (tout le dossier est consultable en mairie).

**** Des précisions sur le rapport de l'enquête publique seront demandées au commissaire enquêteur. Le dossier sera remis au vote du prochain conseil municipal.-***

POINT V : AVIS SUR FERMETURE D'UNE CLASSE A L'ECOLE ELEMENTAIRE BALZAC

A l'occasion de la préparation de la rentrée scolaire 2010, l'inspection académique a procédé à une étude comparative des écoles du département en fonction des observations qui ont pu être portées à leur connaissance.

L'Inspection Académique est amenée à prévoir la fermeture d'une classe à l'école élémentaire Balzac et demande au Conseil Municipal de faire connaître son avis.

**** Le Conseil Municipal prend acte de la décision de l'Inspection de l'Education Nationale et regrette cette fermeture envisagée.***

POINT VI. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

§ **Communication du rapport d'activités du SIVOM Bléré Val de Cher.**

Conformément à la réglementation, le SIVOM Bléré Va I de Cher a établi son bilan d'activités. Il a été transmis à chaque Commune adhérente pour en informer le Conseil Municipal et le mettre à disposition du public.

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication.

§ **Informations données par les différents délégués aux syndicats inter-communaux et CCBVC**

. **S.I.VO.M.** M. BISSON informe le Conseil Municipal des projets d'acquisition de matériel : balayeuse pour un montant de 106.000 € et d'un limier pour l'entretien des fossés. .../...

Pays de Loire : Des dossiers de subventions ont été déposés en ce qui concerne les lignes de crédits restants, à savoir les dossiers de la rue de Loches, avenue Delaunay et rénovation des tennis.

Syndicat du Cher Canalisé : Mme BAROU donne compte-rendu des orientations budgétaires du syndicat et indique que la participation de la Commune est en hausse de 3 %.

- M. le Maire souhaite que cette question fasse l'objet d'un vote.
- A l'unanimité, le Conseil Municipal est contre cette augmentation et dit qu'elle en informera le Syndicat.

§ **Comité de quartiers – Information donnée par Mme OMNES**

Mme OMNES donne le compte-rendu des dernières réunions et dit que les demandes recevables sont transmises et traitées par les services.

- M. le Maire se dit satisfait du fonctionnement des comités de quartiers.

POUR INFORMATION : arrêtés et décisions du Maire pris dans le cadre de sa délégation de compétences accordée par le Conseil Municipal

Décision 2/2010 du 15/02/2010 : signature d'un avenant au marché pour l'étanchéité des réservoirs d'eau potable. Montant : 326 558,70 € HT + 4 675,69 € HT= 331 234,39 € HT

Liste des marchés publics signés en 2009

L'article 133 du Code des marchés publics précise que les personnes publiques doivent publier chaque année une liste des marchés conclus l'année précédente. Vous trouverez cette liste en annexe de la note de synthèse.

Objet	Date de signature	Lots / titulaires		Montant (en € HT)
Marchés de travaux compris entre 4 000 € HT et 20 000 € HT				
Marchés de travaux compris entre 20 000 € HT et 50 000 € HT				
Venelle rue du 8 Mai	12/05/2009	terrassement + revêtement	BSTP 37210 PARCAY MESLAY	22 454,00
		éclairage	STIE 37400 AMBOISE	8 170,00
Marchés de travaux compris entre 50 000 € HT et 90 000 € HT				
Marchés de travaux compris entre 90 000 € HT et 206 000 € HT				
Construction d'une serre	21/04/2009	lot 1 : terrassement / VRD	RVS 41130 SELLES S/ CHER	22 000,00
		lot 2 : forage	VAN INGEN 37290 TOURNON ST PIERRE	4 225,00
		lot 3 : construction de la serre	GALIFRET 45430 MARDIE	81 413,00

		lot 4 : dallage béton	PLANITECH 37170 CHAMBRAY LES TOURS	5 802,90
		lot 5 : irrigation	RABU 49320 VAUCHRETIEN	17 280,35
		lot 6 : chauffage	CMF 44370 VARADES	46 920,00
		lot 7 : électricité - plomberie	LEFRERE 37150 BLERE	15 469,15
		lot 8 : clôture et portail	FERMETURES DE TOURAINNE 37310 REIGNAC S/ INDRE	9 350,00
Réhabilitation des postes de refoulement	20/07/2009	lot unique	HABERT SA 41140 NOYERS S/ CHER	173 802,90
Assainissement du village des Ouches	02/12/2009	lot unique	JEROME 37008 TOURS	134 380,35
Marchés de travaux supérieurs à 206 000 € HT				
Parking rue Belle	17/08/2009	terrassement - VRD	EUROVIA 37303 JOUE LES TOURS	143 254,30
		éclairage public	CITEOS 37250 SORIGNY	25 850,00
		espaces verts - clôtures	GEOSPORT 41150 CHOUZY S/ CISSE	8 810,00
		charpente - couverture	LELOUP 37150 BLERE	9 390,00
		démolition	GARCIA FRERES 37700 LA VILLE AUX DAMES	30 846,00
Réhabilitation des réservoirs route de Luzillé + château d'eau	02/03/2009	étanchéité	TSM 44118 LA CHEVROLIERE	326 558,70
		équipements	VEOLIA 37305 JOUE L/ TOURS	34 390,00
Marchés de fournitures et de services				
Assistance technique pour la gestion de la station d'épuration	22/06/2009	lot unique	VEOLIA 37305 JOUE LES TOURS	28 430,00
montant annuel de la prestation + fourniture et facturation des produits de traitement selon le tarif défini au marché				

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 30